



CIHEAM / LAMM
3191, route de Mende
34093 Montpellier cedex 5 (France)
Tél. 00 33 (0) 4 67 04 60 58
Fax: 00 33 (0) 4 67 54 25 27

Ministère
de l'Agriculture

CNASEA

GAL :
Pays :
Région :

Novembre 2005

Questionnaire réalisé dans le cadre de l'enquête sur :

*LES PARTENARIATS EURO-MEDITERRANEENS
CONDUIITS PAR LES GROUPES LEADER+ EUROPEENS*

*Par :
CIHEAM - LAMM
Jean-Paul Pellissier
Tabani Abdelhakim
Omar Bessaoud
Lina Zekri*

*En collaboration avec le Ministère français de l'agriculture et de la pêche
et le CNASEA, autorité de gestion Leader+ en France*



Note méthodologique :

▪ *Contexte :*

Avec comme horizon la période 2007-2013, les nouveaux instruments des politiques de l'UE dans les domaines de l'agriculture et du développement rural, de la recherche et de l'enseignement, du développement régional et des relations extérieures sont en cours d'élaboration. Cette sectorisation des chantiers pousse de nombreux participants des différents groupes de réflexion à insister sur la nécessité de penser et de développer les complémentarités entre les différents outils qui verront bientôt le jour.

En matière de développement rural, l'expérience Leader est largement reconnue comme positive et de nombreux intervenants concernés souhaitent la voir se prolonger sous une nouvelle forme qui saura conserver l'originalité et en renforcer la performance.

Le volet relatif à la coopération transnationale du programme Leader a montré sa pertinence technique, son apport dans les dynamiques locales et son intérêt politique dans la construction de partenariats au développement. C'est dans ce contexte qu'il est apparu intéressant de proposer la réalisation d'un bilan et d'une analyse des initiatives de partenariats transnationaux mis en place dans le pourtour méditerranéen.

Cet ancrage de l'étude sur l'espace méditerranéen rejoint également deux priorités du programme national français : la priorité générale du partenariat et l'accent mis explicitement sur le développement de relations avec les pays de la zone MEDA.

Notre étude s'inscrit dans un cadre spatial euro-méditerranéen. Le choix de cette plateforme géographique comme cadre d'analyse se justifie par une coopération transversale entre l'Europe et les pays tiers méditerranéens (PTM). La pertinence de cette étude est de ce fait indéniable pour le partage d'expériences, l'élargissement des problématiques et l'apprentissage.

▪ *Cadre institutionnel :*

Organismes bailleurs de fonds :

Cette étude est financée conjointement par le CNASEA³⁴, le Ministère de l'Agriculture et l'IAMM.

Organisme chargé de l'étude :

Cette enquête est réalisée à la suite de l'acceptation par le comité de programmation Leader+ du projet formulé et proposé par le CIHEAM-IAMM. L'objet de ce travail portant sur la coopération transfrontalière comme le deuxième volet du PIC Leader+ s'inscrit parfaitement dans la tradition du CIHEAM-IAMM, un des quatre instituts agronomiques du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes qui réserve un important axe de recherche à la problématique du développement local, dynamiques territoriales et qui privilégie la coopération et le partenariat entre les différents acteurs de développement et de recherche dans les pays méditerranéens. Le CIHEAM favorise et procède par la recherche-action.

Le CIHEAM conduit ce travail en étroite collaboration avec les structures nationales et européennes chargées de la mise en œuvre et du suivi du programme Leader+, notamment :

- le CNASEA
- la DATAR
- l'Unité nationale d'animation pour la France (bureau d'études RCT)
- les structures nationales ou européennes en charge du suivi ou de l'évaluation des dynamiques Leader (Observatoire des territoires ruraux, évaluateurs du programme Leader+ en France...)

Il s'agira également de mobiliser le réseau européen constitué des opérateurs homologues aux structures françaises.

Le CIHEAM-IAMM dispose à cet effet d'un mandat des autorités nationales et a veillé à ce que le réseau européen Leader+ soit informé de cette étude.

³⁴ Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles.



Cette enquête ne prévoit pas de déplacement sur le terrain auprès des GAL. Nous procédons de la manière suivante :

- nous nous basons sur des structures nationales-ressources qui nous procurent la liste des GAL ayant des projets de coopération transnationale avec les PTM.
- nous enquêtons ces GAL en leur adressant par mail le questionnaire élaboré de façon collégiale par l'équipe du projet CIHEAM-IAMM composée de Tahani Abdelhakim, Jean-Paul Pellissier, Omar Bessaoud et Lina Zekri.

▪ *Objectifs de l'enquête :*

- recenser les initiatives conduites par les différents GAL des Etats membres en matière de coopération transnationale avec les pays tiers du pourtour méditerranéen,
- réaliser une enquête auprès de ces structures sur les partenariats qu'elles conduisent avec des territoires méditerranéens, que ce soit dans le cadre de la mise en œuvre du volet transnational du programme Leader ou dans un autre cadre (coopération décentralisée notamment),
- valoriser les données issues de cette enquête et dégager les pistes qui pourraient servir à concevoir des propositions pour les futurs instruments de la coopération.

Les documents issus de ce travail permettront d'alimenter le réseau d'information des groupes Leader sur ce type d'initiatives et plus particulièrement le réseau français en référence aux objectifs explicités dans le programme national en matière de partenariat avec les pays du pourtour méditerranéen. Cette information pourra ainsi servir de base pour susciter de nouvelles coopérations. Une version de présentation sous forme « multimédia » sera également produite, comme appui à une stratégie de communication sur cette initiative Leader.

Quelques orientations concernant le questionnaire :

- Il serait souhaitable que le questionnaire soit rempli par les différents membres du GAL selon leur fonction (Directeur, Président et technicien du groupe d'action locale Leader+).
- Nous vous prions de bien vouloir rédiger de façon claire et soignée les fiches de projet qui serviront à justifier et à illustrer les composantes de notre analyse.
- Nous vous prions d'accorder un intérêt particulier à détailler les différentes difficultés ayant compliqué ou entravé le partenariat. Les difficultés que vous exprimeriez seraient les fondements pour la formulation de recommandations ainsi que pour une meilleure conception de futurs projets et programmes.
- Nous souhaiterions dans la mesure du possible que vous nous fassiez parvenir des documents annexes (relatifs aux projets de coopération) afin d'enrichir l'analyse et de renforcer l'argumentation.
- L'équipe du projet vous invite vivement à contacter Mlle Lina ZEKRI qui reste à votre disposition pour vous aider à remplir ce questionnaire. E-mail : zekri@iamm.fr (français, anglais, espagnol).

L'équipe du projet du CIHEAM-IAMM ainsi que nos partenaires pour cette étude vous remercient pour votre collaboration et restent à votre disposition pour toute question.

Cordialement,
L'équipe du projet.



PARTIE I.
CARACTERISTIQUES GENERALES DU GAL

1. Pays :
2. Région :
3. Superficie :
4. Population :
5. Date de la reconnaissance de la structure porteuse (GAL) comme bénéficiaire du programme Leader+ :
6. Forme juridique :
7. Organisation du GAL ou organisme chef de file :
 - a) Structure de gestion :
 - b) Nombre de personnes travaillant à temps plein sur le programme Leader+ :
 - c) Nombre de personnes travaillant à temps partiel sur le programme Leader+ :
8. Plan de développement :
 - a) Thème fédérateur principal :
 - b) Principales thématiques d'action :
 - c) Objectifs :
 - d) Budget prévisionnel pour l'ensemble de la partie locale du programme Leader+ :

9. Acteurs - partenaires du GAL et échelle d'intervention :

<i>Acteurs (structures) constitutifs du GAL</i>		<i>Acteurs partenaires (structures)</i>		<i>Acteurs collaborateurs (structures) (expertise, centres de formation...)</i>	
<i>Publics</i>	<i>Privés</i>	<i>Publics</i>	<i>Privés</i>	<i>Publics</i>	<i>Privés</i>

10. Aperçu sur la stratégie de partenariat transnational du GAL :

<i>Configurations du partenariat</i>	<i>Partenaires</i>			<i>Thématiques de partenariat</i>	<i>Budget total du projet de coopération concerné</i>
	<i>Européens</i>	<i>Pays tiers méditerranéens (PTM)</i>	<i>Autres pays tiers</i>		
<i>Coopération bilatérale</i>	▪ ▪ ▪			▪ ▪ ▪	
<i>Coopération multilatérale (par exp. Nord-Nord-Sud)</i>	▪ ▪ ▪			▪ ▪ ▪	

11. Autres informations pertinentes et documents annexes :

.....

.....



PARTIE II.

APERÇU SUR LEADER II (à ne remplir que par les territoires ayant été couverts par le programme Leader II)

12. Projets de coopération transnationale conduits par le GAL sous LeaderII (*Projets LeaderII réalisés : remplir une fiche par projet*) :

Titre du projet :

Gestionnaire du projet au niveau du GAL :

Pays et organisme(s) partenaires :

Région concernée :

Objet du partenariat :

Durée du projet :

Date de démarrage :

Date de clôture :

Budget total :

Titre du projet :

Gestionnaire du projet au niveau du GAL :

Pays et organisme(s) partenaires :

Région concernée :

Objet du partenariat :

Durée du projet :

Date de démarrage :

Date de clôture :

Budget total :

Titre du projet :

Gestionnaire du projet au niveau du GAL :

Pays et organisme(s) partenaires :

Région concernée :

Objet du partenariat :

Durée du projet :

Date de démarrage :

Date de clôture :

Budget total :



PARTIE III.
INFORMATIONS SUR LES PARTENARIATS AVEC LES PAYS DU SUD ET DE L'EST DE LA
MEDITERRANEE DANS LE CADRE DE LEADER+

13. Nombre total de projets financés par Leader+ (réalisés, en cours et en préparation) en partenariat avec les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée³⁵ :

- a) Projets réalisés :
- b) Projets en cours :
- c) Projets en préparation ou prévus :

14. Année de démarrage du premier partenariat :

15. Nombre de projets en partenariat bilatéral :

16. Nombre de projets en partenariat multilatéral :

³⁵ Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Jordanie, Israël, Territoires palestiniens, Liban, Syrie, Turquie et Albanie.



PARTIE IV. ANALYSE DES PARTENARIATS

18. Conditions de démarrage des partenariats euro-méditerranéens (exemple : demande formulée par un organisme dans un pays du Sud ou de l'Est, contact pris lors d'une rencontre, initiative du personnel GAL, reprise d'initiatives antérieurement conduites par un des partenaires du GAL, ...):

.....

19. Motifs ou variables explicatives de la mise en œuvre du projet de coopération :

.....

20. Difficultés rencontrées (internes et externes) lors des projets en partenariat :

a) Durant la phase de conception et d'identification des projets :

▪ Difficultés internes :

- 1) Au niveau du personnel (effectif)
- 2) Manque de formation à la coopération
- 3) Problème de langue
- 4) Autres difficultés internes :.....

▪ Difficultés externes :

- 1) Difficultés d'identification des besoins au niveau du pays partenaire
- 2) Lourdeur des procédures administratives
- 3) Problème de culture (préjugés et stéréotypes)
- 4) Autres difficultés externes :.....



b) Durant la mise en œuvre et le suivi des projets (internes et externes) :

▪ Difficultés internes :

- 1) Difficultés de coordination
- 2) Problème d'articulation entre le local et le transnational
- 3) Problème au niveau de l'assistance technique
- 4) Démarrage tardif du projet de partenariat
- 5) Autres difficultés internes :
-
-
-

▪ Difficultés externes :

- 1) Les contraintes financières
- 2) Implication et partage de responsabilités
- 3) Difficultés liées au dispositif d'appui
- 4) Eloignement géographique
- 5) Autres difficultés externes :
-
-
-

21. Moyens mobilisés pour surmonter les difficultés (séminaires, visites, rencontres, échanges d'expériences...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



PARTIE V.
BILAN ET PERSPECTIVES

22. Modalités d'identification de nouvelles actions de partenariat (contacts anciens, démarche prospective, ...) et intérêts (en terme de compétences, informations, réalisations...)

.....

23. Apports du partenariat :

a) Apports pour les pays partenaires :

.....

b) Apports pour le GAL :

.....

24. Les besoins générés par la coopération transnationale avec les PTM :

- a) Formation
- b) Financement
- c) Personnel
- d) Priorités politiques

Autres :

.....

25. Reproductibilité de l'expérience de partenariat :

a) Certains projets (citer lesquels) peuvent être considérés comme exemplaire pour le partenariat euro-méditerranéen ? Lesquels ? Pourquoi ?

.....

b) Propositions et perspectives d'avenir (axées sur les déterminants internes et externes du partenariat)

.....



CIHEAM / LAMM
3191, route de Mende
34093 Montpellier cedex 5 (France)
Tél. 00 33 (0) 4 67 04 60 58
Fax: 00 33 (0) 4 67 54 25 27

Ministère
de l'Agriculture

CNASEA

LAG :
Country :
Region :

January 2006

Questionnaire realised for the investigation about :

***EURO-MEDITERRANEAN PARTNERSHIPS
BY LEADER+ GROUPS***

By:
CIHEAM - LAMM
Tabani Abdelhakim
Jean-Paul Pellissier
Omar Bessaoud
Lina Zekri

*With the collaboration of the French Ministry of Agriculture
and the CNASEA, Leader+ French administrator authority*



CIHEAM / LAMM
3191, route de Mende
34093 Montpellier cedex 5 (France)
Tél. 00 33 (0) 4 67 04 60 58
Fax: 00 33 (0) 4 67 54 25 27

Ministère
de l'Agriculture

CNASEA

Concerning the study dealing with Leader+ transnational co-operation projects, involving partnerships between European countries and Southern and Eastern Mediterranean ones (Non-Community Mediterranean countries³⁶), carried out by the Mediterranean Agronomic Institute of Montpellier (IAMM), one of the four agronomic institutes of the International Centre for Advanced Mediterranean Agronomic Studies (CIHEAM) in collaboration with the French Ministry of Agriculture, and the Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA), French administrative authority for the Leader+ program, we are contacting you as the “reference LAG” in transnational co-operation (that most co-operates with EU countries), to identify the reasons of the lack of Leader+ partnership projects with the Non-Community Mediterranean countries.

In fact, the investigation set in 15 EU countries to identify the Leader+ LAGs having partnership projects with the Non-Community Mediterranean countries, has shown that few Leader+ groups are involved in such transnational co-operation experiences.

Since the Leader+ co-operation is limited with those countries, we have resorted to the Leader+ network to help us to identify the “reference LAG”, to continue our investigation.

Could you please complete this questionnaire before January 20th, 2006.

The CIHEAM-IAMM project team (Tahani Abdelhakim, Jean-Paul Pellissier, Omar Bessaoud and Lina Zekri) thanks you for your collaboration and remains at your disposal for any questions.

Best regards,

The project team.

CIHEAM-IAMM
3191, route de Mende
34093 Montpellier cedex 5 (France)
Tél. 00 33 (0) 4 67 04 60 11
Fax 00 33 (0) 4 67 54 25 27
E-mail : zekri@iamm.fr

³⁶ Morocco, Algeria, Tunisia, Egypt, Palestinian Territories, Israel, Lebanon, Syria, Turkey and Albania.



CIHEAM / LAMM
 3191, route de Mende
 34093 Montpellier cedex 5 (France)
 Tél. 00 33 (0) 4 67 04 60 58
 Fax: 00 33 (0) 4 67 54 25 27

Ministère
 de l'Agriculture

CNASEA

Perspectives and proposals

8. Do you think there is any potential transnational co-operation between your LAG and local development structures in the Non-Community Mediterranean countries ?

.....

9. Wish you set any co-operation projects with the Non-Community Mediterranean countries? In which area ? What would be the interests of the potential transnational co-operation projects with those countries (The Non-Community Mediterranean countries) ?

.....

10. What do you propose to improve Leader+ transnational partnership projects with the Non-Community Mediterranean countries ?

.....

